

Sommaire

1^{RE} PARTIE : UNE SITUATION PRIVILÉGIÉE

Chapitre 1 - Le calcaire, une matière première indispensable

Chapitre 2 - Le Rhône aménagé, une nécessité

Chapitre 3 - Le chemin de fer, plus vite, plus loin

Chapitre 4 - Le Teil, berceau de la chaux

Chapitre 5 - Viviers, cité épiscopale

Chapitre 6 - Rochemaure, gardienne du Rhône

Chapitre 7 - Meysse, carrefour ancien

Chapitre 8 - Cruas, site médiéval

Chapitre 9 - Montélimar, citadelle seigneuriale

Chapitre 10 - L'Homme-d'Armes, hameau de Savasse

Chapitre 11 - La Coucourde, fille de Lachamp-Condillac

2^E PARTIE : LAFARGE, UNE FAMILLE, UNE ENTREPRISE

Chapitre 1 - L'installation au Teil

Chapitre 2 - Auguste Pavin de Lafarge, le fondateur

Chapitre 3 - Léon et Édouard, les deux fils d'Auguste

Chapitre 4 - Vers une entreprise « paternaliste »

Chapitre 5 - Joseph et Auguste, la relève

Chapitre 6 - Une fin de XIX^e siècle prometteuse

Chapitre 7 - Un début de XX^e siècle bouleversé

Chapitre 8 - Une difficile reprise

Chapitre 9 - Les grèves de 1936 et le séquestre

Chapitre 10 - Un élan salvateur

Chapitre 11 - Une renommée mondiale

COMPOGRAPHIE - MONTEILIMAR

Bulletin de souscription



Date limite de souscription : 15 avril 2017
(21 € au lieu de 25 €)

LAFARGE

et les cimentiers des bords du Rhône

Marylène Marcel-Ponthier a publié plusieurs monographies (Comps, Aiguebelle, Montélimar, Arnaud-Soubeyran...) et rédigé, pendant plus de dix ans, des centaines de « *Chroniques montiliennes* » dans un journal local, regroupées ensuite dans quatre tomes. Elles ont toutes pour objet le patrimoine de Montélimar et de ses environs.

C'est donc tout naturellement qu'elle s'est intéressée aux vestiges de fours à chaux qui marquent le paysage de Viviers à Cruas du côté ardéchois, et de Montélimar à La Coucourde du côté drômois.

Elle a alors tenté de retracer l'origine de ces bourgs dans lesquels les premiers cimentiers se sont installés. Puis étudié l'histoire de ces pionniers dénommés Pavin de Lafarge, Brunot, Soullier, Gourjon, Cornet, Larmande, Ravel, Vallette Viillard, Freydier, Fabre, Ravisa, Archambaud et bien d'autres encore...

Très vite, l'auteure s'est aperçue que quasiment toutes leurs usines avaient été absorbées par Pavin de Lafarge... Alors elle s'est intéressée d'un peu plus près à cette famille !

Retrouvant les premiers ancêtres militaires qui se sont installés au Teil, puis leurs descendants, cette généalogiste chevronnée a déroulé, au fil du temps, les naissances, les mariages et les décès, les fugaces bonheurs et les immenses chagrins de cette famille que le destin a, peut-être moins que d'autres, épargnée. Sans que nul ne le sache...

Parallèlement bien sûr, elle a suivi l'évolution de l'entreprise Lafarge, avec ses principes moraux, ses services sociaux, ses succès, ses échecs et son immense envie de réussir...

Cet ouvrage comporte environ 300 pages. Il est illustré de nombreux portraits, de cartes postales anciennes et de photographies signées pour la plupart Lucien Dupuis. Vous pouvez dès à présent le réserver au prix de 21 € (25 € ensuite en librairie) afin de l'aider à le financer puisque, fidèle à ses habitudes, elle le publie en autoédition.

Publié en autoédition

Date limite de souscription : 15 avril 2017

Bulletin de souscription

(21 € au lieu de 25 €)

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail :@

LAFARGE et les cimentiers des bords du Rhône

Nombre d'exemplaires x 21,00 € = €

Je souhaite commander d'autres ouvrages :

Arnaud-Soubeyran, l'histoire d'une fabrique de nougat (14 €)

Montélimar dans la Drôme, son histoire, son patrimoine (20 €)

Aiguebelle (24 €)

Comps pages de vie, pages d'histoire (23 €)

Les Chroniques Montiliennes

Tome 1 (20 €) Tome 2 (20 €) Tome 3 (23 €) Tome 4 (24 €)

Promotion : Tomes 1, 2, 3 et 4 (70 € au lieu de 87 €)

Total = €

Je récupérerai l'(es) ouvrage(s) aux jours et heures qui me seront indiqués à l'Imprimerie du Faubourg, Quartier Saint-James - 26200 Montélimar

Je ne peux me déplacer et souhaite être livré(e) à mon domicile (sur Montélimar ou Le Teil).

Je souhaite récupérer mon (mes) ouvrages chez M. ou M^{me}

Je souhaite que l'(es) ouvrage(s) soi(en)t expédié(s) à mon domicile et je règle les frais de port, 6 € par exemplaire, 10 € pour deux :

6,00 ou 10,00 € x exemplaires = €

Total (livre(s) + frais de port) = €

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'auteur à envoyer avec le bulletin ci-dessus à son adresse : **M^{me} Marylène Marcel-Ponthier**

19 avenue de Rochemaure 26200 Montélimar

E-mail : marylene.ponthier@orange.fr - Tél : 06 30 92 18 00

Fait à, le Signature :